



Quartier Viressac – 07220 Saint Montan
409 206 810 RCS Aubenas

Précisions sur l'augmentation de capital avec maintien du DPS

Informations complémentaires sur l'augmentation de capital

L'augmentation de capital qui va être mise en œuvre par FERCO DEVELOPPEMENT en début d'année 2010 a pour objectifs de financer le BFR lié aux achats de matières premières, de répondre à un niveau d'activité élevé, de renforcer significativement les capacités de production du site de Saint-Julien et de financer la création et/ou le développement de nouveaux produits.

Elle sera soumise à une AGE qui se tiendra le 8 janvier prochain et les modalités pratiques en seront fixées par un conseil d'administration qui se tiendra dans la foulée de l'assemblée.

D'ores et déjà, la société FERCO tient à préciser que **cette opération se fera avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription**, c'est-à-dire qu'elle sera ouverte prioritairement à tous les actionnaires au prorata des actions déjà détenues.

L'augmentation de capital devrait se faire en **plusieurs tranches, dont la première devrait se situer dans une fourchette indicative de souscription comprise entre 3 et 5 €**, tenant compte de la réalité économique de FERCO à ce jour et de ses perspectives connues de développement.

Précisions sur le changement d'exercice social

Lors de la même assemblée, FERCO proposera de ramener la période de son exercice social à l'année civile, alors que celui-ci courait jusqu'à présent du 1^{er} mai au 30 avril. L'exercice en cours sera ainsi prolongé de 8 mois et aura une durée de 20 mois, soit du 1^{er} mai 2009 au 31 décembre 2010.

Si cette résolution est adoptée, FERCO envisage de pratiquer un **arrêté des comptes au 30 avril 2010**, afin de faire un point à mi-exercice, sur une période comparable à celle des exercices passés.

Maintien sur le Marché Libre

Suite à l'inquiétude manifestée par de nombreux actionnaires, **le conseil d'administration de FERCO DEVELOPPEMENT a décidé de revenir sur le retrait de la société du Marché Libre** par utilisation de la possibilité offerte par NYSE Euronext de se retirer de la cote à moindre coût avec des formalités simplifiées. **FERCO restera donc cotée sur le Marché Libre.**

Toutefois, la société se réserve la possibilité future, en cas de signature d'un partenariat industriel ou commercial, de se retirer de la cote. Le retrait se ferait alors dans les conditions normales applicables au Marché Libre.

Créé en 1998, FERCO DEVELOPPEMENT est spécialisé dans l'extraction et la purification d'antioxydants et de colorants 100% naturels à destination de l'alimentaire, de l'œnologie et de la parapharmacie.



Qualification OSÉO d'entreprise innovante - Classification sectorielle ICB : 3570 Agro-alimentaire
Marché Libre - Code ISIN FR 0010071530 - Mnémonique MLFER

Marc FERIES
Président Directeur Général
Tél 04 75 52 57 27
marc.feries@ferco-dev.com

Vos contacts

Communiqué FERCO n°2009-05

Camille TRÉMEAU
TSAF - Groupe VIEL
Tél 01 44 50 24 18
camille.tremeau@tsaf-paris.com